



DELIBERATIONS **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

2 0 2 3 / 0 8 7

Nombre de conseillers :

En exercice : **51**

Présents : **28**

Votants : **32**

Objet :

Marché Public a bons de commande

collecte des déchets issus de la collecte sélective

Délibération n° 71/23

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le ____/____/2023 et que la convocation avait été faite le ____/____/2023.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ____/____/2023 et la publication ou notification du ____/____/2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 17 octobre, par suite d'une convocation en date du 09 octobre, les membres composant le Conseil Communautaire de la Communauté de l'Ornano et du Taravo, se sont réunis en session ordinaire en son siège social à Porticcio, sous la présidence de Madame Valérie BOZZI.

Étaient présents : ALLIOTTI Ange Marie, QUILICI Toussaint, CICCADA Vincent, SPINOSI Jean Dominique, PERETTI Félix, LUCCIONI Jean Baptiste, MARCHETTI Geneviève, LUCIANI Pierre Paul, PERALDI Antoine Joseph, GUGLIELMI Emmanuel, POGGI-BARBEREAU Françoise, NEGRI Jean, LECA Clara, ANTONA Paul, OUARDIA ETTORI Nora, LUIGI Jacques, TARSITANO Caroline, CASAMARTA Paul Antoine, MILLO Jean Luc, BURESI Marie Angèle, SANTONI Simon, QUILICI Joseph, TROMBETTA Gérard, Marie Thérèse CIUCCI, RISTERUCCI Eric, GIOVANNANGELI Marie Madeleine, Paule CASANOVA-NICOLAI.

Étaient absents : SANTI Maryline, POGGI Jean Baptiste, QUASTANA Paul, CASANOVA François, MARIANI Valérie, CICCOLINI Jean Jacques, BONELLI Maryline, GUGLIELMI Guillaume, BERTOLOZZI Paul Antoine, BERNARDI Paul, LECCIA Pascal, Antoine ANTONA, CHIARISOLI Marie Dominique, PAGANELLI Antoine, AMARO CAPITAO Lucette, EVANGELISTI Marina, VENTURELLI Ange, GIORDANI Louis, ANTONA Pierre Jean, Paule CASANOVA-NICOLAI.

Avaient donné pouvoir : SALINI-QUILICCI Toussaint à QUILICI Toussaint, LUCCHINI Sophie à BOZZI Valérie, POLI Gérard à LUCIANI Pierre Paul, Pierre José FILIPPUTTI à GUGLIELMI Emmanuel.

Le conseil a choisi TROMBETTA Gérard comme secrétaire de séance.

La Présidente dépose, pour validation, le marché d'un accord cadre à bons de commande relatif à la collecte des déchets issus de la collecte sélective passé selon une procédure d'appel d'offre adaptée, sur le bureau et présente au Conseil l'ensemble du dossier administratif relatif à ce marché et comprenant :

- le projet de marché après appel à concurrence,
- les avis de presse des différents organes de publication,
- le justificatif de la mise en ligne sur une plateforme dématérialisée.

Elle précise que la Commission d'Appel d'Offre (CAO) en date du 26 septembre 2023 a validé l'analyse des offres.

Elle demande d'entériner l'attribution du marché ainsi qu'il suit non sans avoir fait remarquer que pour chaque lot 1 seule entreprise s'est portée candidate

Lot 1 : SARL TRANSBTP CESARI.

Lot 2 : SARL TRANSBTP CESARI.

Lot 3 : SAS PANTALACCI.

Le Conseil Communautaire, Ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE à l'Unanimité, le marché d'un accord cadre à bons de commande relatif à la collecte des déchets issus de la collecte sélective

Lot 1 : SARL TRANSBTP CESARI **Prix : 47 760 € HT**

Domiciliée : lieudit agnono 20140 Sollacaro

Lot 2 : SARL TRANSBTP CESARI **Prix : 129 350 € HT**

Domiciliée : lieudit agnono 20140 Sollacaro

Lot 3 : SAS PANTALACCI **Prix : 49 750 € HT**

Domiciliée : route de vergaggio 20 148 Cozzano

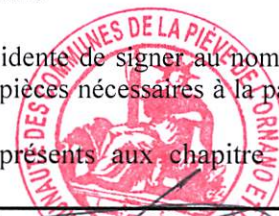
DONNE POUVOIR à l'unanimité à la Présidente de signer au nom et pour le compte du Conseil Communautaire toutes les pièces nécessaires à la passation de ce marché et au règlement des comptes.

DIT à l'unanimité que les crédits sont présents aux chapitre et articles afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Porticcio, les jours mois et ans que dessus.

La Présidente, Valérie BOZZI



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023

Affichage : 05/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

